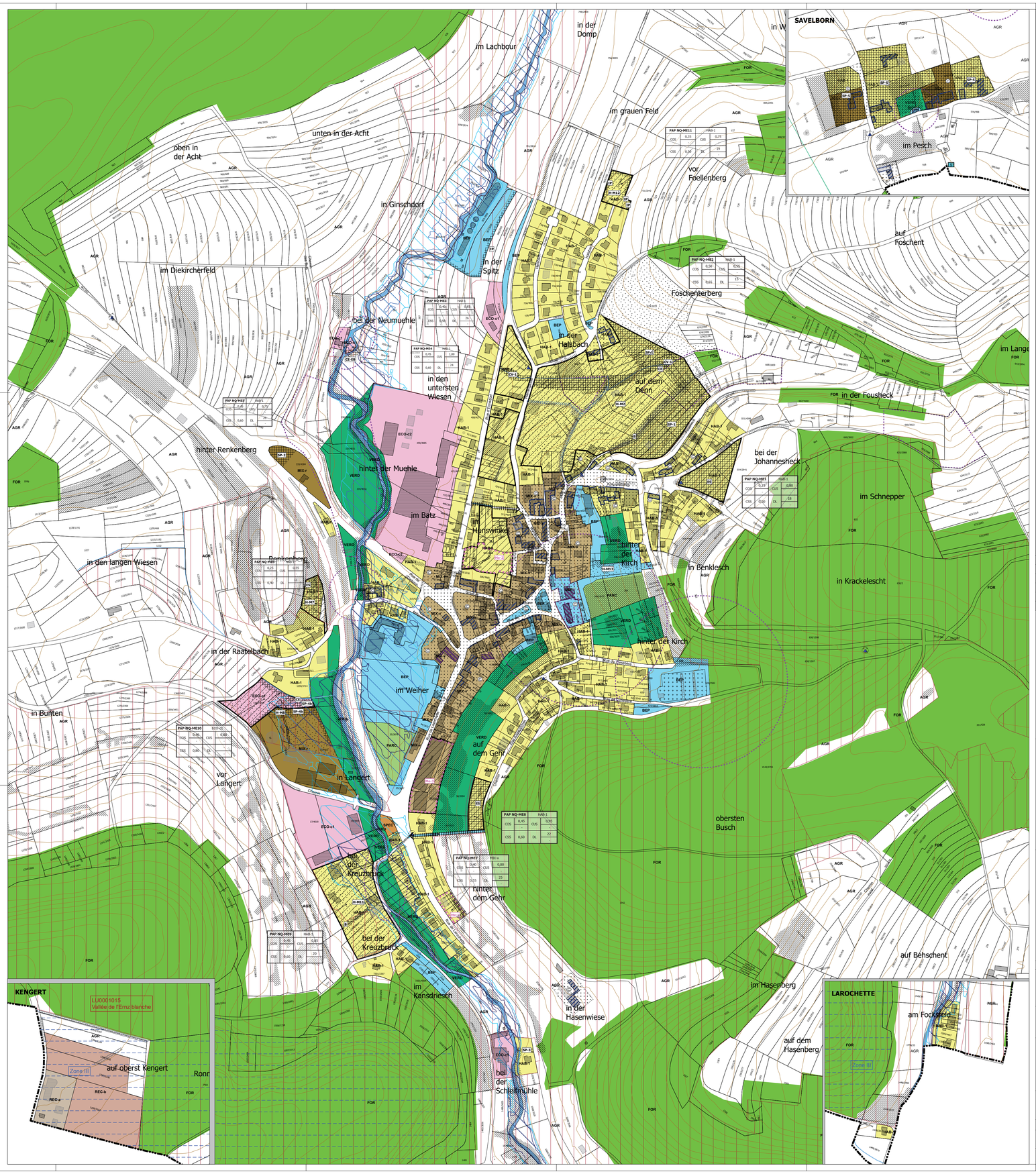

Légende: PAG

PCN Parcellaire (10)
PCN Bâtiments (10)
Bâtiments ajoutés (11)
Bâtiments ajoutés (11)

Zones urbanisées ou destinées à être urbanisées

- HAB-1 Zones d'habitation 1
- MIX-v Zones mixtes villageoises
- MIX-r Zones mixtes rurales
- BEP Zones de bâtiments et équipements publics
- Zones de circulation et de stationnement
- ECO-1 Zones d'activités économiques communale type 1
- ECO-2 Zones d'activités économiques communale type 2
- STAT Zones de stationnement
- REC-a Zones de sport et de loisirs - a
- REC-b Zones de sport et de loisirs - b
- JAR Zones de jardins familiaux

Zones destinées à rester libres

- AGR Zones agricoles
- FOR Zones forestières (8)
- HOR Zones horticoles
- VERD Zones de verdure
- PARC Zones de parc

Zones superposées

- Plans d'aménagement particulier - approuvés PAP-1
- Zones soumises à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"
- Zones d'aménagement différé

Dénomination de la ou des zones			
COS	max. / min.	CUS	max. / min.
CSS	max.	DL	max. / min.

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol pour les zones soumises à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"

- Zones de servitude "urbanisation"
- IP Servitude "urbanisation" - intégration paysagère
- B Servitude "urbanisation" - biotopes
- ES Servitude "urbanisation" - étude du sol
- CE Servitude "urbanisation" - cours d'eau
- CE-EB Servitude "urbanisation" - cours d'eau Ernz blanche
- CV Servitude "urbanisation" - coulée verte
- SP Servitude "urbanisation" - spécifique

couloir pour projets de mobilité douce
couloir pour projets de canalisation pour eaux usées
couloir pour projets de rétention et d'écoulement des eaux pluviales

- Secteur protégé de type "environnement construit"
- Construction à conserver (9)
- Volume et alignement à respecter (9)
- Alignement à respecter (9)
- Elément à protéger - "petit patrimoine"

Zones ou espaces définis en exécution de dispositions légales, réglementaires ou administratives spécifiques relatives

à l'aménagement du territoire:
- (9) (4) Décharge pour déchets inertes (1)

à la protection de la nature et des ressources naturelles
- (5) (6) Zones protégées d'intérêt communautaire et international Réseau Natura 2000 (2)
- Zones protégées d'intérêt national - non réglementé (2)

à titre indicatif:
- Biotopes protégés article 17 (3)
- Habitats espèces protégés
- H11 voir partie écrite article 17 et 20
- CEF mesure compensatoire anticipée article 20
- MC mesure compensatoire

à la protection des sites et monuments nationaux
- Immeubles et objets classés monuments nationaux
- Immeubles et objets inscrits à l'inventaire supplémentaire

à titre indicatif:
- Terrains avec des vestiges archéologiques maieurs connus méritant une protection et une conservation durable
- Terrains avec des vestiges archéologiques connus ou indices, à étudier avant altération ou destruction

à la gestion de l'eau
- Zone innondable - HQ 10 (8)
- Zone innondable - HQ 100 (8)
- Zone innondable - HQ extrême (8)
- Zone de protection des sources provisoires (7)

Autres (à titre indicatif)

- Limite communale
- Courbes de niveau (8)
- Cours d'eau / Eaux stagnantes (8)
- Source (7)
- Accès au quartier d'habitation
- Lignes électriques aériennes de 65 kV à 220 kV (8)
- cimetière (8)

(1) HDDS, Règlement grand-ducal du 9 janvier 2006 déclarant obligatoire le plan directeur sectoriel "décharges pour déchets inertes"
(2) Ministère du l'Environnement, MDDI, 2011
(3) Loi modifiée du 19 janvier 2004 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles, article 17
Inventarisierung der geschützten Biotope im Inventarisch der ehem. Gemeinde Medernach, Etude préparatoire, pact s.à r.l., 2008 (mise à jour 2012)
Inventarisierung der geschützten Biotope im Inventarisch der ehem. Gemeinde Mompach, Etude préparatoire, Zoyen+Baumann, 2009
(4) Loi modifiée du 21 mars 2012 relative aux déchets, Ministère du l'Environnement de la protection des sites et monuments nationaux
Décharge B – d'ITA du 19 mai 2005, état au 08 janvier 2013)
(5) Centre National de Recherche de l'Ecotologie CNRA - mars 2014
(6) Ministère du l'Environnement, MDDI, 2011 et MDDI, 2013, sur base du tri du 19 décembre 2008 relative à l'eau
(7) Administration de la Gestion de l'Eau, 2009
(8) Base de Données Topo-Cartographique (BD-L-TC), Administration du cadastre et de la topographie, 2008
(9) Commune de la Vallée de l'Ernz - Inventar der schützenswerten Gebäude, pact s.à r.l. et Zoyen+Baumann, validé par le Service des sites et monuments nationaux, janvier 2015
(10) Administration du cadastre et de la topographie - PCN excercice 2014
(11) Base de Données Topographiques des constructions (en supplément aux construction issues du PCN) e dbb réalisée par les bureau d'études sur base des orthophotos 2013 et une inspection des lieux réunis.
(12) Loi modifiée du 19 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles, article 17 et article 21
(13) Nouvelles constructions sur base des orthophotos 2019

Délibération du Conseil Communal sur le projet d'aménagement général	13 novembre 2015
Avis de la Commission d'Aménagement	14 mars 2016
Avis du Ministre du Développement durable et des Infrastructures	18 février 2016
Vote du conseil communal	7 juin 2016
Approbation du Ministre du Développement durable et des Infrastructures	8 août 2016
Approbation du Ministre de l'Intérieur	10 janvier 2017

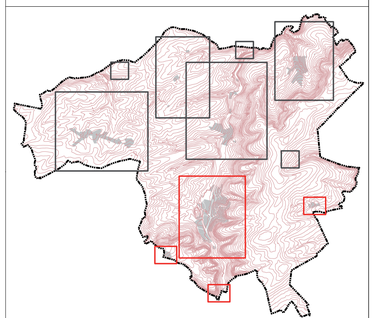

PCN © ORIGINE CADASTRE - DROITS RESERVES A L'ETAT DU GRAND DUCHE DE LUXEMBOURG 2012 - COPIE ET REPRODUCTION INTERDITES

Aerenzdallgemeng

Administration communale de Vallée de l'Ernz

Plan d'aménagement général Version coordonnée

Projet N° 12002

Medernach, Savelborn, Kengert, Larochette

Echelle	1/2500
Date	12/2022
H. Jochem	
M. Mersch	
Plan N° Ind	4 B

D A T E
projets d'aménagement et concepts territoriaux
58 rue de Machtum
Tél.: +352 26 45 80 90
mail@pact.lu
L-6753 GREVENMACHER
Fax: +352 26 25 84 86
www.pact.lu

Modifications ponctuelles	Ind	Réf. (Min. de l'Intérieur)	Approbation du Ministère de l'Intérieur	Arrêté du ministère ayant l'Environnement dans ses attributions
Ermsdorf "Laang Gaarden"; Folkendange "Folkendange" Medernach "Hëllewee";Pletschette "auf Pletschette" Stegen "Am Brill"	A	103C/003/2019	27.08.2020	N.A.
Medernach "Halsbach"; "Neimëllen"; "Vor Langert"; "rue Savelborn"; "rue Halsbach" Stegen "Medernacherstrooss"; "Haaptstrooss"	B	103C/004/2021	01.12.2022	09.09.2022